



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://www.ufpweb.org/fr/spip.php?article218>

Aftout Es-saheli :

SADE a chanté la sérénade

- Articles de presse - Articles -



Date de mise en ligne : jeudi 24 mai 2007

Union des Forces de Progrès

Le 4ème lot d'Aftout Essahli octroyé à une société française, avec 128 millions de dollars en plus

Le marché du 4ème lot du fameux Aftout Essahli a été approuvé par le Premier ministre, Zeine Ould Zeidane, quelques jours seulement après la nomination du gouvernement. Ce projet vise à garantir une alimentation qualitative et permanente de la ville de Nouakchott en eau potable à partir du fleuve Sénégal. Ainsi, assurera-t-il une quantité supplémentaire de 150.000m³/j. Le coût global initial du projet est de 250 millions de dollars américains, dont 140 millions réservés aux réseaux adductions et conduites d'eau. Par souci de transparence, une commission spéciale des marchés a été mise en place en 2003 pour piloter le processus d'élaboration du DAO dans un projet dont l'impact socioéconomique est d'une telle importance.

Revenons au début de cette affaire. Au départ, huit entreprises sur quarante ont répondu au dossier de présélection, dont trois seulement ont déposé des offres. Il s'agit de la chinoise CWE, la française SADE et la canadienne SNC LAVALIN. Le marché a été finalement adjugé à la société française SADE dans des conditions jugées « peu habituelles et enfreignant toutes les lois de la transparence » par les concurrents chinois. Pourtant, la société chinoise avait bien senti cette volonté manifeste de vouloir lui faire barrage, explique une source qui lui est proche. C'est pourquoi elle a saisi des ces dérives le président de la commission centrale des marchés ainsi que le gouvernement de la transition. Bien que la société chinoise ait fourni tous les certificats de conformité délivrés par les plus grands bureaux internationaux- VERITAS, LLOYDS et SGS, la commission a persisté dans son entreprise de mise à l'écart de CWE en lui demandant de disposer d'une norme française devenue obsolète en France, et remplacée par la norme européenne, déjà fournie par le bureau, déclare une source proche de la société chinoise. Ce qui n'a pas empêché CWE de délivrer le certificat en question qu'elle a préparé auparavant dans l'esprit, justement, de cette opération d'isolement délibérée, laisse-t-on entendre de son côté. L'avocat du groupement chinois parle, dans une lettre qu'il a adressée au ministre des affaires économiques et du développement de l'époque, « d'une volonté manifeste d'écarter de la compétition ce groupement », « devenue établie sous la pression du bureau de contrôle LAHMEYER International GMBH ». Un sombre bureau qui est frappé d'inéligibilité et figure sur la liste noire de la banque mondiale depuis le 03 novembre 2006 jusqu'au 03 novembre 2013 à cause de la corruption et de la fraude.

La commission spéciale s'en défend et déclare avoir recruté ce bureau dans le cadre d'un appel d'offre international auquel ont concouru une cinquantaine de bureaux ; et celui-ci a été le moins disant. Toutes les procédures ont été respectées, signale ce responsable de la commission spéciale, et après approbation de bailleurs de fonds, le bureau a été agréé en mai 2005, donc, renchérit le responsable, bien avant qu'il ne soit frappé d'une quelconque inéligibilité. L'on cite par ailleurs que c'est cette disqualification peut-être qui lui aurait permis d'entretenir une relation douteuse auprès de quelques fonctionnaires de la FADES, l'un des principaux bailleurs de fonds de ce marché.

Cette connexion profiterait également au fournisseur PONTA MASSON qui équipe la SADE en tuyauterie. Une marque de tuyau dont l'offre technique élaborée par la commission spéciale des marchés s'est subrepticement inspirée. Rejetant ainsi de facto l'offre technique chinoise pour simple raison d'offrir des tuyaux fabriqués en chine, donc, selon la logique de certains milieux européens, ne pouvant pas forcément répondre aux normes internationales ; même si la société chinoise a été agréée par des bureaux internationalement reconnus ! Et même si l'esprit de la délocalisation exclut aujourd'hui toute prééminence de fabrication d'une zone géographique sur une autre.

La commission spéciale des marchés et le gouvernement de transition ont été insensibles aux appels à la raison formulés par les partenaires chinois, tant sur le plan officiel que sur le plan privé. Le marché a été attribué à SADE et

la commission s'est limitée à considérer le produit européen et à disqualifier la tuyauterie chinoise et des pressions ont été exercées sur la commission pour l'ouverture de l'offre financière de SADE. Une telle ouverture a permis de révéler que cette société a proposé un montant de 268 millions de Dollars américains, alors que l'enveloppe allouée à ce marché était de 140 millions de Dollars, soit un écart 128 millions de Dollars ! Difficile, penserait-on, d'obtenir une telle rallonge au cours d'une période de transition. Mais quelle a été la surprise quand le FADES a répondu favorablement à l'octroi de cette rallonge, sans même que l'on engageât une quelconque négociation qui devrait généralement précéder un acquiescement d'une telle promptitude !

Encore une fois, le soupçon d'une connexion triangulaire entre le FADES-PONTHA MASSON et le très sombre LAHMEYER International GMBH forme une toile de fond à cette affaire.

Pour sa part l'ambassadeur de Chine a adressé une lettre au premier ministre Sidi Mohamed Ould Boubacar en rappelant que `malgré un cahier de charge très restrictif, notre groupement, confiant dans la justesse et l'équité de votre gouvernement et encouragé par l'excellence de nos relation, a participé en faisant une offre technique fiable répondant à toutes les références techniques délivrées par les plus grands bureaux internationaux VERITAS, LLOYDS et SGS. Et l'ambassadeur de signaler `que la société étatique chinoise a fourni tous les certificats de conformité, car il s'agit de choisir des références techniques et non une marque donnée'.

L'acte de confirmation En officialisant par la signature approbative du marché à SADE tout en excluant une société publique chinoise, les nouveaux patrons de la République occultent une coopération bilatérale dont des bien monuments publics témoignent encore de son efficience et de sa constance. Les nouvelles autorités donnent raison à l'arbitrage fallacieux d'un bureau de contrôle dont le nom pourtant figure sur la liste noire du site web de la banque mondiale. Les nouveaux maîtres s'arrogent également le droit d'alourdir la dette publique d'un montant 128 millions de Dollars qui pourrait être orienté vers d'autres chapitres, si toutefois des mesures rigoureuses et de transparences ont été observées.

La signature de cet important lot a été faite en pleine nuit. Heure qui prête à équivoque pour l'accomplissement d'un premier acte officiel pour un chef de gouvernement fraîchement installé. Bien des ministres de la nouvelle équipe ont été de cette partie pour signer ce marché et marquer d'un peu de solennité un acte qui demeure néanmoins une sortie nocturne.

Il s'agit notamment d'Oumar Ould Yali, ministre de l'hydraulique, de l'énergie et des TICs, Abderrahmane Ould Hama Vazzaz, ministre de l'Économie et des Finances ainsi que du secrétaire général du gouvernement, des conseillers du premier ministre, des responsables du ministère de l'hydraulique et du directeur général de la SNDE, en présence de Dominique Bouillot, directeur général de la compagnie française des travaux hydrauliques (SADE) qui a été chargée de l'exécution du marché.

L'opinion publique mauritanienne s'est beaucoup interrogée sur l'urgence dont dénote la signature d'un marché d'une telle utilité publique à une heure peu habituelle ; et de surcroît de la part d'une équipe qui n'a pourtant été choisie, s'évertue-t-on là haut, que pour son intégrité et sa distance par rapport à la philosophie du parti pris intéressé qui a habité naguère de hauts responsables de la sphère publique.

Les maîtres de la nouvelle République n'ont-ils pas, à travers ce premier engagement public, marqué une certaine continuité à un mode de gestion qui a mis le pays en banqueroute économique ?

Abdelvetah ould Mohamed Source le Calame